

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 JANVIER 2016 - COMPTE RENDU

### Etaients présents:

- M. Nicolas SOKOLOFF, président du Conseil d'Administration
- Mme Céline GILET, vice présidente
- Mme Françoise TAUFFLIEB, trésorière
- Mme Marie CHAT, secrétaire
- Mme Alexandra ALBERT, représentante des parents d'élèves
- Mme Michael BARRETT, représentant des parents d'élèves
- Mme Nadiya JOOLFUN GIRAULT, représentante des parents d'élèves
- M. Christophe MARGOT, représentant des parents d'élèves
- M. Jean-Pierre FAOU, Proviseur
- M. Guy RAPP, Directeur de l'Ecole Primaire
- Mme Claire FLEURY Directrice Administrative et Financière
- M. Laurent POZZANA, représentante suppléante des enseignants
- M. Boris FURLAN, représentant titulaire des administratifs

### Etaients excusés

- Mme Isabelle JAITLY, représentante des parents d'élèves
- M. Jean-Yves GILLON, Attaché de Coopération Educative

Le quorum est réuni.

### 1/ Projet Toute Petite Section

La vice-présidente présente l'avancement du projet TPS.

Des parents intéressés ont été contactés, un rendez-vous pour les travaux à faire est prévu le 18/01, une simulation financière a été effectuée.

Cette simulation est présentée et montre l'importance du tarif pour l'équilibre financier du projet.

Le tarif proposé s'élève à 290 eur / mois sur 10 mois. Les pre schools locales, avec lesquelles la TPS serait en concurrence proposent en général des tarifs moins élevés. Mais l'offre de la TPA présente une prise en charge + large des enfants dans la journée (3 après-midi par semaine, déjeuner possible tous les jours). De+, le programme s'intègre dans les programmes français et avec des personnels enseignants formés dans le système Montessori.

Le directeur est très intéressé par la mise en place de cette classe qui est une solution que l'établissement apporte face à la baisse des effectifs. De son point de vue, ce projet permet de faire connaître le LFD auprès de familles qui ne connaissent pas l'établissement et donc d'accueillir de nouveaux élèves.

Le proviseur soutient ce projet et considère que le tarif doit permettre a minima de couvrir les coûts de la structure.

Il est décidé que le règlement financier sera différent pour cette classe. Il n'est pas envisagé de frais d'inscription.

**Vote** : Acceptez-vous de proposer aux parents intéressés l'ouverture d'une classe de TPS pour un tarif mensuel de 290 eur sur 10 mois et sans frais d'inscription avec 4 mois exigibles non remboursables à l'inscription ? Les modalités pratiques seront décidées en bureau exécutif.

**8 voix pour - unanimité des votants**

asd

## **2/ Mise au point et clarification sur le fonctionnement de la Commission Hygiène Sécurité**

Les membres élus du CA qui siègent à la CHS aimeraient que la communication autour de la CHS s'améliore. Par exemple la communication pourrait être améliorée entre le CA et la direction du lycée, ainsi qu'entre la CHS et les représentants de l'ambassade. Il y a aussi des réunions directes entre ces derniers et le proviseur, si bien que ces derniers, bien qu'invités à la CHS, n'ont pas participé aux deux réunions de l'année scolaire courante.

Le proviseur rappelle qu'il est le responsable de la sécurité pour l'établissement. La CHS réunit statutairement les représentants de la direction, des personnels, des parents d'élèves élus au conseil d'établissement. Au LFD, la CHS accueille aussi les représentants du CA, organisme gestionnaire.

Les membres du CA siégeant à la CHS souhaitent être informés de manière + fluide et + directe sur les sujets de sécurité, en particulier sur la signature du plan de sécurité du lycée (PPMS) : le PPMS a été signé par l'ambassade fin 2015 ; les membres du CA pensent avoir un rôle consultatif sur le sujet, et soulignent donc qu'ils n'ont pas été consultés quant à la signature. Ils craignent qu'il y ait différentes vues entre les différents acteurs quant aux responsabilités, et souhaitent clarifier les choses.

Le président propose que cette question soit de nouveau mise à l'ordre du jour du prochain CA afin d'évoquer le point en présence de représentants de l'ambassade et qu'ils soient spécifiquement conviés.

## **3/ Point sur l'avancement du projet vers une nouvelle structure juridique indienne pour le lycée**

Les calculs pour chiffrer le coût sur la masse salariale sont en cours. L'idée est de fiabiliser l'estimation du coût par employé dans la structure juridique cible pour envisager le coût de création de cette structure.

Le président informe les membres du conseil que la validation de la création de cette nouvelle structure sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil.

**Vote** : Acceptez-vous que le travail continue en vue de la création de cette nouvelle structure juridique ?

**8 voix pour - unanimité des votants**

#### **4/ Demandes de la CRH**

##### 1/ demande de repositionnement d'un personnel :

La CRH propose le repositionnement au niveau 1 – échelon 10 pour ce personnel, en reconnaissance de la qualité du travail fourni ainsi que pour homogénéiser les rémunérations avec ses collègues.

**Vote** : Acceptez-vous cette proposition de repositionnement ?

**8 voix pour - unanimité des votants**

##### 2/ versement du fonds social contractuel du LFD :

La proposition de la CRH est de verser le fonds social contractuel du LFD pour la part cotisée pour chaque employé jusqu'à août 2014 pour l'ensemble des salariés.

Cela représente un effort de trésorerie que l'établissement peut assumer.

Le versement se ferait selon les modalités suivantes :

- versement des montants cotisés jusqu'à août 2014
- versement en eur ou en inr au taux du jour
- versement lors du 1er semestre 2016

Les représentants des personnels demandent à discuter les modalités de versement lors de la prochaine CRH.

La règle serait ensuite que l'établissement conserve au maximum 2 ans de cotisations et verse ensuite la part excédentaire au salarié.

**Vote** : Acceptez-vous cette proposition de versement du fonds social contractuel ?

**8 voix pour - unanimité des votants**

#### **5/ Demande d'occupation des sols**

Un groupe d'élèves prépare un spectacle pour le mois d'avril (activité extérieure au lycée) et demande à occuper la salle polyvalente le jeudi de 18h à 19h et ponctuellement le dimanche une fois / mois, encadrée par des parents et une intervenante exerçant déjà dans l'école.

La question se pose de l'éventuel précédent que cela pourrait créer. Le conseil rappelle que chaque demande est étudiée spécifiquement.

**Vote** : Acceptez-vous cette demande d'occupation des sols ?

**8 voix pour - unanimité des votants**

#### **6/ Demande de fonds de solidarité pour le voyage à Singapour**

Une famille a fait une demande de fonds de solidarité pour financer le voyage à Singapour. Cette famille a déjà un arriéré de frais de scolarité. Une rencontre avec le CA et le proviseur va être organisée dans les prochains jours. Après ce rendez-vous, le vote du CA sera effectué en vote électronique ensuite.

## 7/ Questions diverses

### 1/ Stagiaire en communication

Le CA souhaite mettre l'accent sur la politique de communication, particulièrement pour la recherche de financement extérieur et la recherche de nouveaux élèves. D'autre part, le site internet mériterait d'être amélioré.

**Vote** : Acceptez-vous le principe de recherche d'un stagiaire pour la communication ?

**8 voix pour - unanimité des votants**

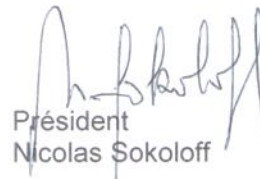
### 2/ Tarifs Orthophonie

Le conseil approuve la mise en place d'une tarification additionnelle pour l'orthophonie.

La séance est levée à 22h50



Secrétaire



Président  
Nicolas Sokoloff